



REGLEMENT INTERIEUR



Le présent règlement est établi dans le but de rendre le stage de votre enfant le plus agréable possible. L'inscription d'un stagiaire aux stages Foot de l'A.S LAC BLEU vaut adhésion à ce règlement et engagement à le respecter.

ADMINISTRATIF

- Tout le personnel des stages est en droit de se faire respecter.
- Si, pour des raisons indépendantes de notre volonté, un stage devait être annulé, nous nous engageons à en aviser les intéressés au plus tard 15 jours avant le dit stage et, à leur renvoyer leur dossier ainsi que leur paiement.

UTILISATION DU MATERIEL ET LOCAUX

- Il appartient à chacun de prendre soin des locaux et du matériel mis à disposition.
- Tout matériel doit être utilisé avec précaution. En cas de dégradations, vol de matériel, ou acte de vandalisme, les frais occasionnés seront à la charge des parents ou responsables légaux.

DISCIPLINES

- Les stagiaires doivent respecter tout individu, qu'il soit directeur du stage, éducateur, animateur, personnel de restauration, mais aussi camarade.
- Les téléphones portables ne sont pas admis dans le cadre du stage FOOT de l'A.S. LAC BLEU.
- Durant le stage, chaque participant est responsable de ses effets personnels. LA.S. LAC BLEU décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol. Il est par ailleurs déconseillé d'apporter des objets de valeur.
- Tout comportement jugé incompatible avec les stages sera motif de renvoi.

REPAS

- Respecter les horaires des repas ainsi que la nourriture servie.
- Les repas sont pris en commun.

ACTIVITES SPORTIVES ET EXTRA SPORTIVES

- Pendant les activités sportives, les stagiaires sont sous la surveillance des moniteurs ou éducateurs.
- Les stagiaires sont répartis par groupes définis en début de stage. Ils seront membres de ce groupe pour toute la durée du stage, sauf décision du directeur de stage.
- Les stagiaires devront prendre soin du matériel mis à leur disposition.

LE DIRECTEUR DES STAGES